



CONSORZIO VERA PELLE ITALIANA CONCIATA AL VEGETALE
SOSTENIBILI DA SEMPRE

MANIFESTE DU CONSORTIUM

1. Fabriqué en Toscane

Le Consortium du Cuir Véritable Tannage Végétal est basé en Toscane, sur les rives du fleuve Arno, entre Florence et Pise. Les tanneries associées travaillent en symbiose avec l'environnement grâce à un secteur de production à la pointe du progrès, tant en termes de technologie que d'organisation.

2. Contrôles qualité

En adhérant au consortium, les tanneries acceptent de se soumettre à une vérification périodique du respect des règles de production. Les contrôles sont confiés à un organisme de certification indépendant : I.CE.C - L'Institut de Certification de la Qualité pour le secteur du cuir.

3. Sans métaux

Le processus de production de nos tanneries associées est, et a toujours été, sans métaux. Ceci grâce aux matières premières liées à l'histoire plusieurs fois centenaire du tannage végétal. Des produits traditionnels et naturels sont utilisés dans un processus de production qui respecte les préceptes de durabilité et de circularité.

4. Aucun animal n'est tué pour sa peau

Les peaux brutes utilisées par nos tanneries associées viennent de l'abattage de bovins destinés, dès le départ, au secteur alimentaire. Elles viennent d'exploitations européennes respectueuses des lois sur le bien-être des animaux. Ces tanneries créent de la valeur à partir de sous-produits de l'industrie alimentaire, permettant de résoudre le problème de l'élimination des déchets.

5. Matières premières naturelles

Le cuir est tanné à l'aide de tanins naturels d'origine végétale. Contrairement aux produits synthétiques, les tanins proviennent de sources renouvelables et sont appréciés pour leurs propriétés antioxydantes, antibiotiques et antibactériennes.

6. Certification environnementale

Le secteur toscan du tannage est le seul secteur en Italie certifié par l'EMAS (Eco - Management and Audit Scheme), un outil promu par l'Union Européenne pour encourager la mise en œuvre de stratégies environnementales responsables.

7. Responsabilité Sociale

Le Consortium applique les directives de la norme ISO 26000 et sa marque **Pelle Conciata al Vegetale in Toscana** met au centre le respect de l'environnement et des droits de l'homme, la transparence et la légalité.

8. Respect des normes

Le Consortium respecte toutes les normes européennes et italiennes. Il s'efforce constamment d'assurer la protection de la santé des êtres humains, la conservation des espèces animales et végétales, la protection du paysage et du patrimoine architectural, artistique et culturel de son territoire.

9. Éthique de travail

Le Consortium et toutes les tanneries associées veillent au respect des réglementations en vigueur en matière de santé, de sécurité sur le lieu de travail, de contrats et de salaires, sans discrimination de genre, d'ethnie ou de croyance religieuse.

10. Économie circulaire

Les tanneries associées utilisent un groupement de stations d'épuration, contrôlées par des organismes compétents qui assurent le traitement et la purification des eaux usées de tannage. Selon les principes de récupération - recyclage - réutilisation, les déchets issus des différentes étapes de traitement sont transformés en matières premières pour d'autres fournisseurs.